

Formulaire de RENOUVELLEMENT de LICENCE

à compléter et à joindre à votre règlement dès que vous aurez vérifié vos données et renseigné le Parcours de Prévention Santé

sur votre Espace licencié : <https://www.athle.fr/acteur>

Nom- Prénom :

Catégorie :

Nom de l'entraîneur :

DOCUMENT A FOURNIR (le cas échéant)

Fournir un **Certificat médical** datant de **moins de six mois** (même pour les licences loisirs ou santé) si vous n'avez pas répondu « non » à toutes les questions du **Parcours de Prévention Santé**, formulaire en ligne disponible sur votre espace licencié.

A PAYER

Le **prix de la licence** annuelle qui comprend l'**adhésion au club** et l'**assurance** est fixé pour la saison 2024-2025 à :

Cochez les cases correspondant à votre cas

- 110 € pour les Baby-Athle**
- 110 € pour les Eveil Athlétique, Poussins**
- 110€ pour les Benjamins, Minimes**
- 110 € pour les Cadets et Cadettes**
- 110 € pour les Juniors à Vétérans (licence compétition)**
- 70 € pour une licence athlé-running permettant de participer aux compétitions sans fournir de certificat médical à chaque inscription. Cette licence s'adresse aux joggeurs à partir de cadets et ne permet pas de participer aux championnats de cross, piste et même hors stade**
- 110 € pour une licence athlé-santé permettant de pratiquer la marche nordique**
- 50 € pour les entraîneurs, juges officiels et membres actifs du bureau compétiteurs. Pour bénéficier de cette réduction, les juges doivent s'engager à officier sur au moins 5 compétitions. Les membres du bureau s'engagent à participer à 5 actions/réunions du club.**

Tournez la page SVP

Réductions :

Cochez les cases correspondant à votre cas

- Une **réduction de 10 €** par adhérent est accordée à **partir de la deuxième personne** d'une même famille (même domicile). Merci d'indiquer les nom et prénom du premier licencié de la famille qui paie le plein tarif :

.....

- Sous réserve de validation d'Amiens Métropole, et de **la remise des pièces justificatives lors de l'inscription au Club, une remise de 30 € (coupon-sport)** est également applicable pour les jeunes âgés **de 6 à 15 ans**, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et **demeurant dans une des communes d'Amiens Métropole¹** (fournir l'attestation CAF du mois d'août où doit apparaître l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et un justificatif de domicile de moins de trois mois avec l'adresse identique à celle indiquée sur le document de la CAF).

- Une **réduction de 50€** sur le prix de la licence au titre du **pass Sport** sous réserve de présenter le QR code ou code alphanumérique lors de l'inscription au Club et avant le 31 décembre 2024

MONTANT A REGLER après réductions ci-dessus :€

Mode de règlement :

Cochez les cases correspondantes à votre cas, et complétez les mentions demandées :

- Somme Chéquier Collégien « Sport »** du Conseil départemental de la Somme soit 5€ x (indiquer le nombre de chèques remis au Club)
- Coupons-sport ANCV** disponibles auprès de certains Comités d'Entreprise soit€ (montant unitaire du coupon) x (indiquer le nombre de coupons remis au Club)
- Chèque à l'ordre de l'US Camon Athlétisme d'un montant de€
- Espèces d'un montant de€

Formulaire d'adhésion et règlement à remettre à votre entraîneur, à Reynald ou Christelle

¹ Allonville, Amiens, Bertangles, Blangy Tronville, Bovelles, Boves, Cagny, Camon, Cardonnette, Clairy Chaulchoix, Creuse, Dreuil les Amiens, Dury, Estrées sur Noye, Ferrières, Glisy, Grattepanche, Guignemicourt, Hébécourt, Longueau, Pissy, Pont de Metz, Poulainville, Querrieu, Remiencourt, Revelles, Riverly, Rumigny, Sains en Amiénois, Saint Fuscien, Saint Sauflieu, Saint Vaast en Chaussée, Saleux, Salouel, Saveuse, Seux, Thézy Glimont, Vaux en Amiénois, Vers sur Selle